



Résultats annuels 2019

- Accélération des ventes d'implants en céramique (+ 66%)
- Réduction des charges d'exploitation de 466 K€

Poursuite de l'activité en période de confinement

Le conseil d'administration d'I.CERAM, réuni le 29 avril 2020 sous la présidence d'André Kérisit, a arrêté les comptes consolidés du Groupe pour l'exercice 2019. Les Commissaires aux comptes du Groupe ont effectué leurs diligences d'audit sur ces comptes et leurs rapports sont en cours d'émission.

<i>Principales données consolidées en milliers d'€</i>	2019	2018	<i>Variation en %</i>
Chiffre d'affaires	1 624	1 489	+ 9%
Autres produits d'exploitation	209	758	- 72%
Achats consommés	(589)	(511)	- 15%
Frais de personnel	(1 597)	(1 873)	- 15%
Autres charges d'exploitation	(1 456)	(1 791)	- 19%
Dotation aux amort. et prov.	(847)	(780)	+ 9%
Résultat d'exploitation	(2 657)	(2 708)	+ 2%
Résultat net des sociétés intégrées	(2 693)	(2 492)	- 8%
Résultat net consolidé	(2 764)	(2 632)	- 5%
Investissements R&D	1 560	1 491	+ 5%
CIR	441	481	- 8%

Croissance du chiffre d'affaires et poursuite de l'optimisation des charges d'exploitation

Sur l'année 2019, I.CERAM a enregistré **une croissance de + 66% de son activité Céramique à 282 K€**. Cette montée en puissance des ventes d'implants en céramique permet au **chiffre d'affaires annuel du Groupe de s'élever à 1 624 K€, en progression de + 9%**. De plus, le Groupe a vu une croissance de ses ventes dans son activité d'implants orthopédiques avec l'ouverture du Costa Rica, lui permettant ainsi de compenser les baisses successives et continues des tarifs de la Sécurité Sociale sur le marché français.

Cette progression des ventes d'implants en céramique s'est accompagnée d'une **optimisation importante des charges d'exploitation du Groupe de près de 470 K€**. Le travail de fond sur les charges opérationnelles du Groupe a notamment permis de réduire de 16% les achats et charges externes et de 15% les charges de personnel, tout en réalisant une croissance du chiffre d'affaires de 9%.

Les retraitements comptables s'élèvent à 445 K€. Ils concernent des dépréciations sur les stocks d'implants à très faible taux de rotation (- 201 K€) et des subventions qui sont venues en déduction du

CIR (2017 et 2018) pour un montant de - 195 K€. Y compris ces impacts, le résultat d'exploitation s'établit à - 2 657 K€, en légère progression par rapport à 2018.

Le résultat net consolidé s'établit à - 2 764 K€ après intégration de la quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence¹.

Sur l'année 2019, I.CERAM a également accompagné le développement de ses filiales I.CERAM Afrique du Sud et de la société Addidream, spécialisée dans l'impression 3D, pour un total de près de 152 K€. Ces participations permettent au Groupe d'accéder au marché sud-africain et de renforcer la valeur ajoutée de son offre en proposant aux chirurgiens une modélisation en 3D de leurs interventions. Par ailleurs, la société Dussartre, également filiale du Groupe, vient d'obtenir un Prêt Garanti par l'État pour un montant de 90 K€ et la société Addidream un prêt de trésorerie de 70 K€ qui vont leur permettre de poursuivre leurs projets de développement sur l'année 2020.

Montée en puissance de la technologie I.CERAM à l'international

Au cours de l'exercice, **I.CERAM a augmenté ses ventes à l'international de 30 %** portées par de nouvelles poses d'implants en céramique hors des frontières (Allemagne, Pologne, Afrique du Sud et Canada). À fin décembre 2019, elles représentent **21 % des revenus du Groupe** contre 17 % en 2018 et attestent du rayonnement international dont la technologie I.CERAM commence à bénéficier. Ces avancées internationales confirment la rupture thérapeutique apportée par la technologie d'I.CERAM et le positionnement unique du Groupe en matière de traitement des infections osseuses.

Le Groupe dispose, soit en direct ou soit par contrat, d'une couverture territoriale **dans 21 pays à travers le monde**. Le Groupe va poursuivre la diffusion de sa technologie auprès des chirurgiens internationaux via la multiplication de ses publications scientifiques et cette représentation territoriale.

Innovations reconnues et nouveaux développements à venir

Le Groupe va ainsi poursuivre ses projets de R&D et prévoit la sortie de nouveaux produits en céramique qui devraient contribuer à l'accélération des ventes d'implants biocompatibles. Conformément au plan de marche, le **dossier pour le marquage CE de l'implant sternal en céramique chargé en antibiotiques** d'I.CERAM a été déposé mi-juillet 2019 et est actuellement à l'instruction auprès de l'organisme certificateur. Dans l'attente de cette autorisation pour une commercialisation à plus grande échelle, le Groupe va continuer de répondre aux demandes des différents CHU européens en recherche de solutions efficaces dans le traitement d'infections osseuses complexes.

Fidèle à sa politique d'innovation, I.CERAM a poursuivi ses investissements soutenus en Recherche et Développement pour près de 1,56 M€, lui permettant de bénéficier d'un **CIR de 441 K€ sur 2019**. Le Groupe a d'ailleurs été distingué à plusieurs reprises pour le caractère innovant de ses technologies et les avancées thérapeutiques qu'elles apportent.

La Société Chimique de France (SCF) lui a ainsi remis le **prix de la « Chimie Industrielle 2019 »** pour ses travaux sur son projet de recherche breveté concernant la protection des implants contre les infections sur le long terme et les implants en céramique chargés en antibiotiques. Ces mêmes implants en céramique ont également été reconnus comme une **innovation médicale dans le traitement des infections osseuses par le Think Tank Santé**, LIR-Imaginons la santé, association réunissant les président(e)s de sociétés pharmaceutiques. Ces reconnaissances confirment l'avancée concurrentielle dont bénéficie I.CERAM en matière de traitement des infections osseuses.

¹ Sociétés : Addidream, I.CERAM Afrique du Sud et Dussartre

Ces distinctions se sont accompagnées de **deux nouvelles publications scientifiques** dans des revues médicales reconnues : *l'European Journal of Pediatric Surgery Reports* (été 2019) concernant la première implantation du sternum en céramique chez un enfant de 9 ans atteint d'agénésie, et le *Clinical Microbiology and Infection* (février 2020) mettant en avant une première mondiale dans le monde médical, à savoir la capacité des implants en céramique doublement chargés en antibiotiques (Gentamicine et Vancomycine) à surpasser les résistances bactériennes.

Maintien de l'activité et production continue pendant le confinement

Dans cette période de crise sanitaire liée à l'épidémie de Covid-19, le Groupe a mis en place toutes les mesures sanitaires nécessaires afin d'assurer la sécurité de ses collaborateurs, fournisseurs et partenaires. La production, bien que ralentie, est maintenue et permet de répondre aux demandes des clients du Groupe notamment sur les chirurgies d'urgence et de traumatologie. Conformément aux recommandations du Ministère de la Santé, les opérations en orthopédie dans tous les blocs opératoires de France sont reportées. À ce stade, le Groupe n'est pas en mesure de déterminer à moyen terme l'impact du Covid-19 sur son activité, ses performances financières et ses perspectives.

Structure financière solide

La structure financière du Groupe reste saine avec un endettement net à fin décembre 2019 de 1 146 K€ pour 4 105 K€ de capitaux propres, portant le gearing (Endettement net/Capitaux propres) à 28%. L'optimisation continue des charges d'exploitation a permis au Groupe de préserver sa trésorerie, qui s'établit à 107 K€ à fin 2019. **Celle-ci n'intègre pas le Prêt Garanti par l'État pour lequel la société bénéficie d'un pré-accord pour un montant de 406 K€ et les 441 K€ de créances de CIR et CII 2019 mobilisées par I.CERAM qui devraient être versées courant mai 2020.**

Dans le cadre des mesures de soutien proposées aux entreprises par le Gouvernement, I.CERAM a obtenu le report des échéances des prêts BPI France de mars et de juin et attend une réponse pour l'échéance de septembre. Le Groupe a également mis en place un plan de chômage partiel et obtenu un report de 6 mois de ses échéances de Crédit-Bail. La demande de décalage de 6 mois du paiement des cotisations URSSAF avec rééchelonnement sur 12 mois est en cours d'instruction.

Ces mesures vont permettre de renforcer la trésorerie du Groupe et d'accompagner la montée en puissance de l'activité dès la sortie du confinement.

Par ailleurs, l'actionnaire majoritaire (la holding Investissement Développement qui détient 53% du Capital de I.CERAM), s'est engagé à soutenir le Groupe afin qu'il puisse faire face à ses engagements et ainsi poursuivre le plus normalement son activité, voir prendre part financièrement à d'éventuels plans de restructuration que le Groupe ne pourrait financer lui-même et ce jusqu'à la date de l'assemblée générale approuvant les comptes au 31/12/2020.

Fort de perspectives solides et d'une gestion rigoureuse, I.CERAM va poursuivre son développement et confirme son ambition de devenir le leader mondial des céramiques relarguantes dédiées aux infections osseuses.

Mise à disposition du Document d'Enregistrement Universel

I.CERAM a déposé son Document d'Enregistrement Universel (DEU) relatif à l'exercice 2019 auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) le 30 avril 2020, sous le numéro D.20-0423. Ce Document d'Enregistrement Universel 2019 inclut le rapport financier annuel 2019, le rapport de gestion 2019 et le rapport sur le gouvernement d'entreprise d'I.CERAM.

Il peut être consulté et téléchargé sur le site Internet d'I.CERAM (www.iceram.fr, rubrique Investisseurs) ainsi que sur le site de l'AMF (www.amf-france.org). Il est également disponible sans frais sur simple demande adressée par courrier à la société : I.CERAM, 1 rue Columbia - 87280 Limoges.

Prochaine communication :
Chiffre d'affaires du 1^{er} semestre 2020 – 22 juillet 2020
Assemblée Générale : 25 juin 2020

I.CERAM est éligible aux dispositifs PEA et PEA – PME

A propos d'I.CERAM :

Créée en 2005 à Limoges, la société I.CERAM conçoit, fabrique et commercialise des implants orthopédiques innovants (10 brevets internationaux) et des implants en céramique offrant une biocompatibilité unique. S'appuyant sur son savoir-faire et une expérience de plus de 30 ans de ses dirigeants, la société a décidé d'accélérer fortement son développement sur les biocéramiques. I.CERAM est labellisée « entreprise innovante », certifiée ISO 13485 et bénéficie du marquage CE. Fort de 46 salariés et d'un outil de production à la pointe de la technologie, I.CERAM bénéficie d'un très fort potentiel de développement. La société s'est cotée sur Euronext Growth depuis 2014. ISIN : FR0011511971 – ALICR

Contacts :



IMPLANTS DE HAUTE TECHNOLOGIE

Relations investisseurs

André Kérisit

Tél : +33 (0)5 55 69 12 12

finances@iceram.fr



Communication financière

Solène Kennis

Tel : +33 (0)1 75 77 54 65

skennis@aelium.fr